

RECHERCHE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Des Intervenants Etudes Surveillées (H/F)

Par Contrat à Durée Déterminée (10 mois), à temps non-complet

Les études surveillées sont proposées et organisées à l'initiative et sous la responsabilité de la Commune de Moret-Loing-et-Orvanne, en liaison avec les directeurs et les enseignants des écoles élémentaires. Elles constituent un temps au cours duquel les enfants font leurs devoirs au calme, en bénéficiant de la présence et de l'aide d'un personnel habilité. Elles sont encadrées en priorité par des enseignants, ou par des intervenants d'un niveau universitaire au moins égal à Bac +3, qui sont tous rémunérés par la Ville.

Descriptif du poste :

Type de contrat : CDD de 10 mois à temps non-complet (5 heures 15 ou 3 heures 45 / semaine selon les écoles)

Temps de travail **Les lundis, mardis et jeudis des semaines scolaires uniquement**
de 16 h 15 à 16 h 45 (récréation) et de 16 h 45 à 18 h 00 (étude)
ou de 16 h 45 à 18 h 00 (étude) (en fonction de l'affectation)

Périodes d'emploi : du 09 septembre 2019 au 25 juin 2020

Lieu de travail : Ecoles élémentaires de Moret-Loing-et-Orvanne

Missions :

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du service scolaire, vous devez aider les enfants à s'organiser et, dans un climat propice au travail et à la concentration, leur permettre d'apprendre leurs leçons et de faire leurs exercices (devoirs) avec une autonomie adaptée à leur âge.

Vous devez notamment :

- Créer les conditions d'un encadrement adapté pour la sécurité, l'hygiène et le bien être des élèves,
- Veiller au bon déroulement de l'activité et faire preuve de bienveillance,
- Faire respecter les règles de l'école, le matériel mis à disposition et les locaux,
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de ses savoirs en lui apportant si nécessaire l'aide dont il a besoin pour ses leçons et exercices.

Vous garanzissez par ailleurs la sécurité des élèves pendant le temps de récréation qui précède l'étude, le cas échéant.

Vous veillez enfin au départ des élèves placés sous votre responsabilité, à l'issue de l'étude, dans les conditions prévues par les familles en début d'année scolaire (remise des élèves à un adulte responsable dûment désigné...).

Intérêts, contraintes, difficultés des postes :

- Présence continue durant toute l'année scolaire
- Travail uniquement après la classe et pendant les semaines scolaires
- Travail isolé en classe, au sein d'une équipe composée en partie d'enseignants pendant les récréations

Profil et compétences requises :

- Niveau universitaire au moins égal à Bac + 3
- Sens des responsabilités et valeurs morales
- Sens de la pédagogie
- Connaissance du système scolaire
- Goût pour le travail avec les enfants (une expérience dans l'encadrement d'enfants serait appréciée)
- **Assiduité et ponctualité exigées**

Rémunération horaire : surveillance récréation : 11,91 euros bruts / étude : 22,34 euros bruts

Candidatures (lettre et CV) à adresser par courriel [AVANT LE 28 JUIN 2019](mailto:drh@moretloingetorvanne.fr)

A Mme Sophie GRAIN, DRH : drh@moretloingetorvanne.fr